

RÈGLEMENT – GARAZI CUP 2026

Organisé par l'association "Garazi Event"

PRÉAMBULE : Objet et Portée Juridique Le présent règlement définit les règles de sécurité, de conduite et d'organisation applicables à la "Garazi Cup". Il constitue un **contrat** entre l'association organisatrice et chaque participant. L'inscription via la plateforme de l'événement emporte l'acceptation pleine et entière de l'intégralité de ces clauses. Le non-respect de ce règlement pourra entraîner l'exclusion immédiate et, en cas de litige grave, des poursuites devant les tribunaux compétents.

Article 1 - Valeurs, Discipline et Comportement

1.1 Esprit du tournoi : La Garazi Cup est fondée sur des valeurs sportives, festives et culturelles. Tout acte à caractère politique, religieux, injurieux ou prosélyte est strictement interdit.

1.2 Sanctions : Tout comportement injurieux, raciste, homophobe, sexiste ou portant atteinte à la dignité d'autrui entraînera un avertissement ou une exclusion définitive.

1.3 Violences : Toute implication dans une bagarre ou une altercation physique, sur ou en dehors du terrain, expose le joueur et son équipe à une exclusion immédiate.

1.4 Alcool et Stupéfiants : La consommation d'alcool sur le terrain est strictement interdite. L'organisation se réserve le droit d'interdire l'accès à tout joueur dont l'état d'ébriété est jugé incompatible avec la sécurité.

Article 2 - Conditions de Participation et Inscriptions

2.1 Âge des participants : Les joueurs doivent obligatoirement être nés en **2010 inclus ou avant**. Un contrôle d'identité pourra être effectué à tout moment.

2.2 Composition des équipes : Le nombre total de personnes par équipe est limité à 20 (incluant joueurs et staff). Le nombre maximum de joueurs licenciés en football est limité à 7 par équipe.

2.3 Inscription Individuelle Obligatoire : Bien que l'équipe soit enregistrée globalement, **chaque joueur** composant l'équipe doit impérativement remplir le formulaire d'inscription individuel sur la plateforme de l'événement. Ce formulaire valide l'identité du joueur et son acceptation personnelle du présent règlement et des clauses de décharge.

2.4 Modalités de Paiement : Le paiement des frais d'inscription est effectué **globalement pour l'équipe** par le responsable lors de la réservation sur la plateforme. Aucune place n'est garantie sans le règlement complet de l'équipe.

Le montant de l'inscription est fixé à **55€**.

2.5 Substitution et Remplacements : Toute modification de la liste des joueurs doit être signalée et validée par l'organisation avant le début des matchs. Le nouveau joueur devra impérativement remplir son formulaire individuel pour être autorisé à jouer.

Article 3 - Équipements et Décharge de Responsabilité

3.1 Tenue : Seuls les équipements de football traditionnels sont autorisés. Les accessoires non conformes ou dangereux sont interdits.

3.2 Clause de Non-Responsabilité (Protège-tibias) : L'organisation recommande vivement le port des protège-tibias pour la sécurité des joueurs.

Toutefois, ce port n'est pas imposé par les organisateurs.

3.3 Acceptation des Risques : Par la validation du formulaire individuel, le joueur reconnaît être conscient des risques physiques inhérents à la pratique du football. Il décharge expressément l'association "La Garazi Event", son Président et les organisateurs de toute responsabilité en cas de dommages corporels résultant du jeu ou du choix délibéré de ne pas porter de protections adéquates.

Article 4 - Santé, Assurance et Droit à l'Image

4.1 Aptitude Physique : En validant son inscription, le participant atteste sur l'honneur être en condition physique suffisante et ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique sportive.

4.2 Absence d'Affiliation : Le tournoi n'étant pas affilié à une fédération officielle (FFF), l'association ne fournit pas d'assurance individuelle accident aux joueurs. Chaque participant doit être couvert par sa propre assurance **Responsabilité Civile (RC) personnelle**.

4.3 Droit à l'Image : Chaque participant autorise l'association à utiliser son image (photos, vidéos) pour la promotion de l'événement sur ses supports de communication.

Article 5 - Responsabilités et Litiges

5.1 Vols et Dégradations : L'association décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation d'effets personnels à l'intérieur ou aux abords de l'enceinte sportive.

5.2 Force Majeure : L'organisateur ne pourra être tenu responsable de l'annulation ou de la modification du tournoi en cas de force majeure (intempéries, décisions administratives, etc.).

5.3 Tribunaux Compétents : Tout litige relatif à l'exécution du présent règlement sera soumis aux tribunaux compétents du siège social de l'association, faute d'accord amiable préalable.

Article 6 - Pouvoir Disciplinaire

Les organisateurs et arbitres sont seuls compétents pour interpréter le règlement et prendre toute décision nécessaire au bon déroulement du tournoi. Leurs décisions sont souveraines et **sans appel**.